

# Bar, Brasserie, Restaurant licence IV 40 couverts avec terrasse dans le Var (83) en France

#### Annonce C1304598 postée le 02/avril/2025

### Description de l'activité

Vente d'un restaurant situé sur le port d'une station balnéaire typique du var Ouest.

#### Caractéristiques de l'établissement :

- Salle intérieure de 40 couverts, terrasse extérieure couverte de 50 couverts,
- Jusqu'à 150 couverts par service en haute saison,
- Licence IV.
- Logement de fonction t3 en r+1, 75 m2, vue mer, entièrement rénové et climatisé.

#### Exploitation actuelle:

- Établissement actuellement sous-exploité pour raisons personnelles,
- Affaire pleine de charme, disposant d'un fort potentiel de développement,
- Idéal pour un couple de professionnels, épaulé par une équipe saisonnière sur 5 mois.

#### Axes de développement :

- Création d'une véritable identité culinaire et mise en place d'un plan de communication,
- Développement d'une activité bar/brasserie, en lien avec l'emplacement stratégique et la Licence IV,
- Optimisation des marges (actuellement à 60 %),
- Élargissement des plages d'ouverture.

## Chiffres clés:

- Chiffre d'affaires HT : Supérieur à 260 000 Euros, très en-dessous du potentiel, une opportunité à fort potentiel de valorisation.

Le commerce possède : une licence IV, une terrasse

Nombre de places en salle : **40** Nombre de places en terrasse : **50** 

Surface commerciale: 75 m<sup>2</sup>

Surface totale: 150 m<sup>2</sup>

La société est affiliée à un réseau

Loyer annuel: 102 800 TND

Logement de fonction présent : oui

#### Informations sur la cession

Raison de la cession : Changement d'activité
Type de cession : fonds de commerce
Prix de cession : 563 600 TND FAI
Apport personnel nécessaire : 293 800 TND

L'affaire conviendrait pour : un couple ou des associés

Profil(s) possible(s): professionel(s)

# Localisation

Localisation : Ouest dans le Var, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Précision(s) sur la ville : station balnéaire ,en bord de mer

# **Photos**

Il n'y a pas de photos pour cette annonce.